

UE1 CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES FONDAMENTALES 4



ECTS
19 crédits



Composante
EDS - Institut
d'administration
économique
et sociale
(IAES)



Période de
l'année
Printemps

Liste des enseignements

Obligatoire Matière 37.5 L2 - DROIT ADMINISTRATIF S1 et S2 Pr Jean-François AKANDJI-KOMBÉ
Objet du cours : Ce cours annuel vise à familiariser des étudiants qui n'ont pas nécessairement pour majeure le Droit avec les outils intellectuels du droit administratif, matière centrale du droit public, tout en favorisant la maîtrise par eux des concepts, notions et mécanismes fondamentaux du droit administratif. Le programme est centré sur l'action administrative (service public et police administrative) et sur la légalité administrative (sources et contrôle). Ce cours est assorti de travaux dirigés.
Prérequis éventuels : Pas de prérequis spécifique à part les acquis de la L1 AES dans les matières juridiques.
Modalités d'enseignement : CM en présentiel ou, si les circonstances l'exigent, à distance
Modalités d'évaluation : contrôle continu en TD et examen écrit de 3h en conditions normales, ou modalités adaptées aux circonstances exceptionnelles si celle-ci se présentent.
Modalités de contact : jfak.kom@gmail.com
Matière 4.037.5 Cours Magistral 19.5 Travaux Dirigés 18.0
Matière 5.037.5 Choix À choix 11 Matière 5.037.5 Cours Magistral 19.5 Travaux Dirigés 18.0
Matière 5.037.5 Cours Magistral 19.5 Travaux Dirigés 18.0